

Cloé SEGUIN

Pieds et Pattes (EI)

6 rue de la fleuriée / 21850 st Apollinaire

07 88 09 29 07

contact@pieds-et-pattes.fr

N° SIRET : 98779034200016



Pieds et Pattes
éducation et garde

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Mise à jour le 04/05/2026

Les prestations sont soumises aux présentes conditions générales qui devront être réputées et acceptées sans réserve par le client.

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

- Les présentes conditions générales de vente, ci-après dénommées CGV, s'appliquent à régir les relations entre : Cloé SEGUIN, Pieds et Pattes (EI), dont le siège social se situe au 6 rue de la fleuriée - 21850 Saint Apollinaire et ses clients, dans le cadre de la vente de prestations de services d'accompagnement comportemental canin-félin.
- Cloé SEGUIN, certifiée éducatrice spécialisée en comportement canin et titulaire de l'**ACACED**, certification officielle attestant des connaissances réglementaires nécessaires à l'accompagnement des animaux de compagnie domestiques (chiens et chats), intervient en tant que conseillère et accompagnatrice afin qu'humains et chiens / chats vivent ensemble dans le respect mutuel.
- La prestataire Cloé SEGUIN est tenue à une obligation de moyens et non de résultats. Les résultats dépendent notamment de l'implication du client et de la régularité du travail mis en place. En conséquence, aucun résultat ne peut être garanti.
- Le Client est désigné comme le détenteur du chien / chat. Le terme « client » désigne la personne morale ou physique qui fait appel à toutes prestations de services ainsi que les personnes présentes à tout ou partie d'une séance. Lors des cours et entraînements, à distance ou en présentielle, il en a la garde et en est responsable. Le Client est responsable de la bonne tenue de son chien.

- Les prestations proposées sont :
 - ❖ Bilan comportemental
 - ❖ Séances de suivi individuelles incluant tout type de comportement hors anxiété de séparation clinique et prédation “intensive”.
 - ❖ Accompagnement à l’adoption
 - ❖ Accompagnement au choix et à la gestion du mode de garde
 - ❖ Accompagnement spécifique type “voyage guidé - déplacement ” Chaque prestation est définie individuellement lors de la prise de contact et via le site web pieds-et-pattes.fr.

Les accompagnements proposés concernent les chiens et les chats. Le chat est pris en charge dans le cadre :

- ❖ des offres d’accompagnement à l’adoption
 - ❖ dans les prestations de voyage guidé
 - ❖ ainsi que dans les accompagnements relatifs aux ententes inter-espèces (chien/chat) au sein du foyer. Les problématiques d’entente entre chats (chat/chat) ne sont pas incluses dans le champ d’intervention.
- Les accompagnements sont proposés selon un format hybride, combinant des séances en visioconférence avec un suivi à distance par messagerie, assuré six (6) jours sur sept (7). Des séances en présentiel peuvent être organisées lorsque cela est jugé pertinent au regard des besoins du chien et de la situation. Les interventions à domicile sont principalement réalisées au sud de Limoges, entre **Saint-Hilaire-Bonneval et Lubersac**, ainsi que dans le secteur de Barbezieux-Saint-Hilaire, notamment de l’ouest au sud, entre **Archiac et Chalais**.
 - La prestataire Cloé SEGUIN exerçant en activité itinérante, ces zones sont indicatives et non limitatives. Des accompagnements peuvent être proposés en dehors de ces secteurs, notamment pour les clients situés en zone limitrophe ou dans le cadre de déplacements.
 - Les séances réalisées en présentiel peuvent donner lieu à des frais de déplacement. Ceux-ci sont définis en fonction de la distance et des conditions d’intervention et sont systématiquement **précisés et validés par devis préalable**.
 - Le Client autorise Pieds et Pattes – Cloé SEGUIN à utiliser, dans un cadre strictement professionnel, les images et vidéos de son chien-ne / chat-te réalisées lors des séances, à des fins de communication, promotionnelles et pédagogiques. Cette autorisation peut être retirée à tout moment par écrit, sans effet rétroactif sur les contenus déjà publiés.

ARTICLE 2 - RÉSERVATION, TARIFS ET PAIEMENT

2.1 Réservation

- La prise de rendez-vous est obligatoire, elle peut s'effectuer depuis l'agenda en ligne sur le site Internet <http://pieds-et-pattes.fr>, par téléphone sur le numéro unique +33 7 88 09 29 07 ou par e-mail à contact@pieds-et-pattes.fr.
- Pour toutes annulations, prévenir 24h à l'avance, dans le cas contraire le cours sera considéré comme effectué et dû par le client. Une majoration de 20€ sur le forfait peut être appliquée pour tout retard répétitif non prévenu.

2.2 Tarifs

- Le client s'engage à prendre connaissance des tarifs avant toute réservation. Les prix sont exprimés en euros.
- Le type de cours et le nombre de leçons constituent un montant à régler, un acompte minimum de 80€ sera versé à la signature du contrat et déduit du montant total du forfait choisi.
- **Le bilan comportemental 80€** : constitue la base de tout accompagnement. Il s'agit d'un rendez-vous d'une durée d'environ 1h30, précédé :
 - ❖ d'un appel découverte offert
 - ❖ d'un questionnaire préparatoire transmis par e-mail, devant être complété précieusement par le client.

Il permet d'établir une analyse complète de la situation et des besoins du binôme. Il est notamment requis dans les cas suivants (liste non exhaustive) :

- ❖ chien sensible, peureux ou réactif
 - ❖ troubles comportementaux nécessitant un accompagnement spécifique
 - ❖ changement de vie (déménagement, séparation, arrivée ou départ d'un membre du foyer)
 - ❖ accompagnement au choix du mode de garde (pension, pet-sitter, etc.),
 - ❖ amélioration des relations dans les foyers multi-animaux ou multi-espèces.
- **Consultation de suivi à l'unité 60€** : les séances individuelles de suivi ont une durée d'1 heure qu'elles soient réalisées en présentiel ou à distance.
 - **Projet d'adoption 150€** : dans le cadre d'une adoption (élevage ou refuge), une offre spécifique est proposée qui comprend :
 - ❖ questionnaire préalable et entretien en visio de 30 minutes
 - ❖ bilan comportemental à 3 semaines post adoption
 - ❖ 1 séance individuelle réalisée dans les 3 mois suivant l'arrivée de l'animal au sein du foyer.

- **Voyage guidé 190€ à 240€** : cette prestation concerne l'accompagnement des déplacements avec le chien / chat. Elle inclut systématiquement le bilan comportemental. Deux formats peuvent être proposés selon les besoins :
 - ❖ préparation au départ avec le bilan + 2 séances en amont
 - ❖ accompagnement et suivi avant et durant le séjour avec le bilan + 3 séances

Le contenu de l'accompagnement est défini lors du rendez-vous découverte offert, puis ajusté au moment du bilan, afin de s'adapter précisément au niveau de connaissances, aux besoins et aux objectifs du binôme ou du foyer.

- **Forfaits et remises** : dans une logique d'accompagnement global et engagé, les conditions suivantes s'appliquent exclusivement aux réservations effectuées en une seule fois :
 - ❖ De 3 à 5 séances : - **5 %**
 - ❖ À partir de 6 séances : - **10 %**

2.3 Paiement

- Les paiements effectués, y compris l'acompte, sont non remboursables, sauf en cas de décès du chien, sur présentation d'un certificat vétérinaire. Un remboursement au prorata des séances restantes pourra alors être accordé. L'interruption des leçons constituant l'objet du contrat, n'entraînera aucune réduction au forfait, celui-ci restera exigible dans sa totalité.
- En cas de retard de paiement, des pénalités seront exigibles de plein droit, sans qu'un rappel préalable ne soit nécessaire. Elles sont calculées sur la base du montant restant dû, au taux appliqué par la Banque centrale européenne majoré de dix (10) points.
- Dans le cadre d'un règlement échelonné, Cloé SEGUIN se réserve le droit de suspendre l'accès à la prise de rendez-vous et à la poursuite de l'accompagnement si les paiements ne permettent pas de couvrir au minimum les séances déjà réalisées ainsi qu'une séance à venir.
- Le contrat est conclu pour une durée de neuf (9) mois à compter de sa date de signature. En l'absence de prise de contact ou de planification de séance par le client pendant une période continue de trois (3) mois, le contrat sera considéré comme résilié de plein droit, sans possibilité de report ni de remboursement des séances non réalisées. Il appartient au client de veiller au bon suivi de son accompagnement dans les délais impartis.
- La fréquence des séances varie selon le forfait choisi et les besoins du binôme. La prestataire recommande une mise en pratique régulière entre les séances afin de favoriser l'évolution du travail.

- Afin de garantir la cohérence de l'accompagnement, le nombre de reports de séances est limité à 2 par forfait. Au-delà, toute séance supplémentaire reportée pourra être considérée comme due.

ARTICLE 3 - ENGAGEMENT DU CLIENT

Le client s'engage à :

- fournir des informations complètes et sincères.
- respecter les consignes données dans le cadre de l'accompagnement.
- participer activement au processus de travail.
- Toute réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, lesquelles sont consultables à tout moment en libre accès sur le site pieds-et-pattes.fr.

La signature du devis vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente, applicables à l'ensemble des prestations et encadrant la relation contractuelle entre la prestataire, Cloé SEGUIN et le client. À ce titre, le devis signé a valeur de contrat.

Le contrat se doit d'être retourné signé au plus tard 48 heures avant le premier rendez-vous. À défaut de quoi celui-ci pourra être annulé sans maintien de la prestation.

Conformément aux dispositions du code de la consommation, le client a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige.

Les coordonnées du médiateur dont relève la prestataire sont les suivantes :

239 rue des bottes - 01320 CHALAMONT
0892 681 341 (0.40€/min) / snpcc@snpcc.com

Pieds et Pattes (EI)
Cloé SEGUIN, éducatrice spécialisée
en comportement canin

